

Cahier des charges

Création d'un site internet

innovation partners

Vous avez un projet de création d'un site internet. Une première étape consiste à définir avec précision le type de site web que vous souhaitez faire développer, de déterminer les besoins et les objectifs, tant sur le plan fonctionnel que sur le plan visuel.

Ce document va vous permettre de mener cette réflexion indispensable en amont de la réalisation de votre projet. Il peut être complété par des documents annexes que vous nous fournirez.

Remplissez ce document et retournez-le nous par mail à infos@innopart.com.

La société innovation Partners pourra ainsi vous accompagner dans les étapes de création de votre site internet et vous permettre d'atteindre vos objectifs dans ce projet.



Consulter le site web d'innovation Patners

Nom de l'entreprise :

Nom de votre projet :

Personne à contacter dans l'entreprise :

Adresse :

Téléphone :

Adresse email :

Sommaire

1. Présentation de l'entreprise / organisme.
Informations sur l'entreprise
Analyse de l'existant
2. Les objectifs de votre projet.
3. Les cibles que vous souhaitez atteindre.
4. Les caractéristiques de votre site web.
Périmètre du projet de création de votre site web
La charte graphique du site web
Maquettes
5. Les spécificités de votre site web.
Spécificités liées au contenu du site web
Contraintes techniques
Les informations que vous attendez du prestataire
Planning de réalisation de votre projet

La société **innovation partners** existe depuis 1995 et assure des prestations de création de sites web, d'hébergement internet, de maintenance et de webmastering de tout type d'applications web.

Nous travaillons pour des TPE, PME, entreprises industrielles, associations et collectivités locales.

Nous réalisons des sites web vitrine, des sites marchands, des intranet. Tout ce que nous développons est à la norme responsive, compatible ordinateurs de bureaux, tablettes et smartphones.

Nous utilisons pour nos développements des outils standard, tels que des CMS comme Wordpress, PrestaShop, Rapido WEB ... etc.

En savoir plus : www.innopart.com

1. Présentation de votre entreprise / organisme

Ces informations nous permettent de mieux vous connaître. Le type d'informations dont nous pouvons avoir besoin sont listées ci-dessous. Si vous disposez déjà d'un site web, précisez les caractéristiques le concernant.

L'entreprise :

Date de création.

Activité principale.

Services et/ou produits commercialisés.

Le nombre de salariés.

Le chiffre d'affaires.

Les principaux axes de développement.

Les principaux concurrents.

Analyse de l'existant (si vous disposez déjà d'un site web) :

L'outil utilisé pour le développer (CMS, langage de programmation ...).

Hébergement web utilisé.

Informations statistiques (pages vues, visiteurs, taux de rebonds, conversions ...).

Le nombre de pages.

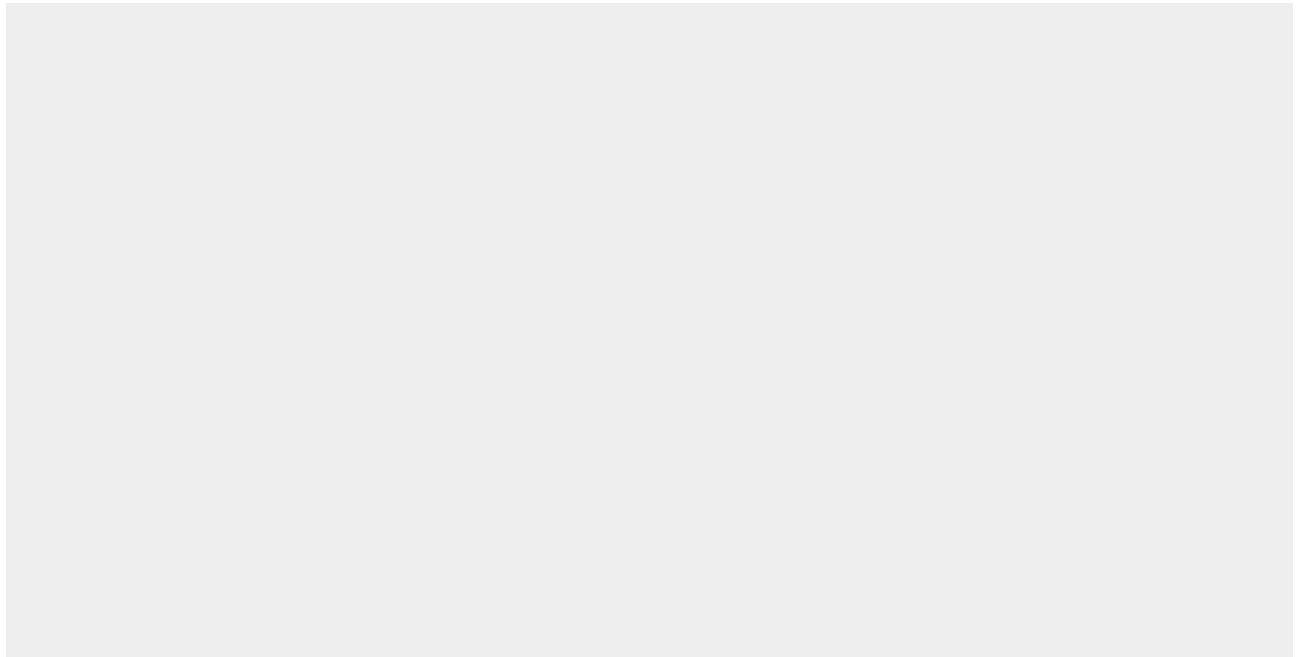
Type de site (vitrine, marchand, intranet ...)

Moyens de paiements utilisés.

Documents concernant le visuel du site (charte graphique, design, ergonomie ...)

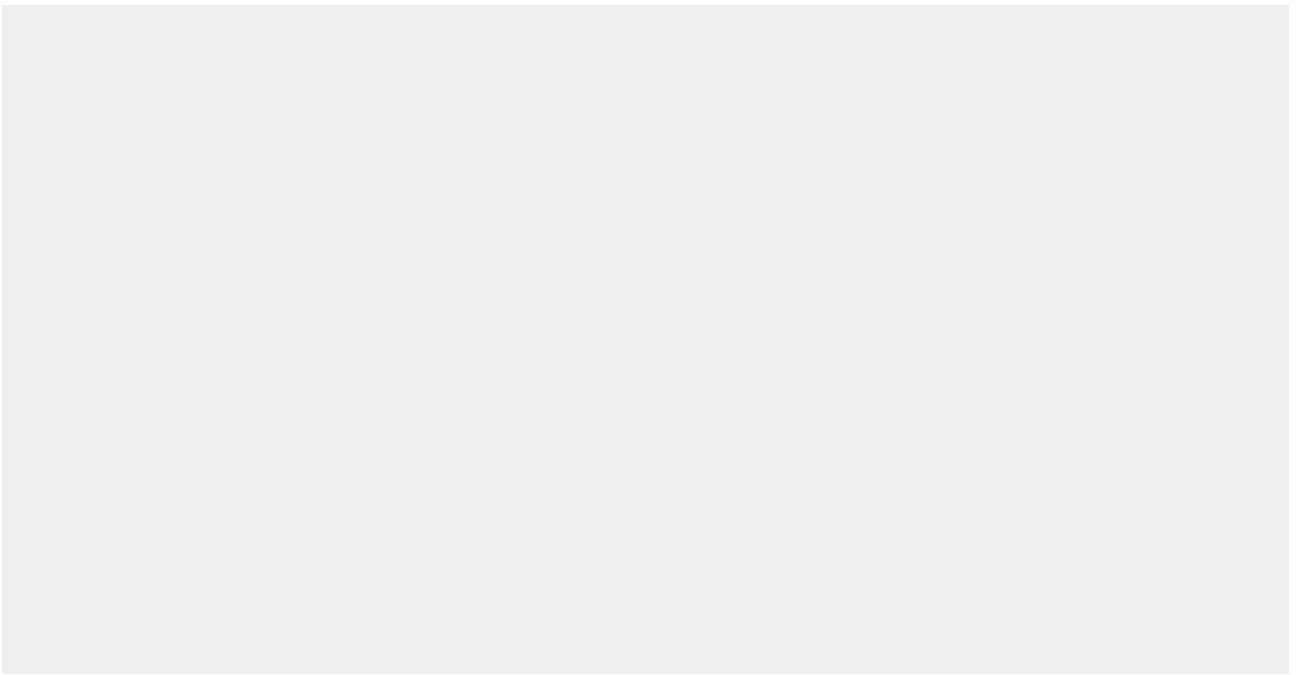
2. Les objectifs de votre projet

Détaillez les objectifs attendus avec ce projet de création de site web. Ces objectifs peuvent être quantitatifs et/ou qualitatifs.



3. Les cibles que vous souhaitez atteindre

Décrivez le profil des clients, prospects et visiteurs internautes que vous souhaitez toucher avec ce projet de site web. N'hésitez-pas à être précis sur le type de public (professionnels, particuliers ...), le profil des prospects, les secteurs d'activité visés ... etc.



4. Les caractéristiques de votre site web

Décrivez les points essentiels de votre site web que sont les périmètres du projet, le design, le visuel, l'ergonomie de navigation, si vous avez déjà réfléchi à des maquettes concernant le résultat de ce que vous souhaitez obtenir.

Périmètre du projet de création du site web :

Il s'agit d'éléments globaux du site web, permettant de déterminer des points essentiels pour la réalisation du projet.

Le site sera-t-il multilingue ?

Le site comportera-t-il une boutique, est-il simplement une vitrine ?

Quelles solutions de paiement doivent-être mises en place ?

La liste des prestations que vous souhaitez et que nous devons connaître (exemple : géolocalisation, comptes clients/partenaires ... etc.).

La charte graphique du site web :

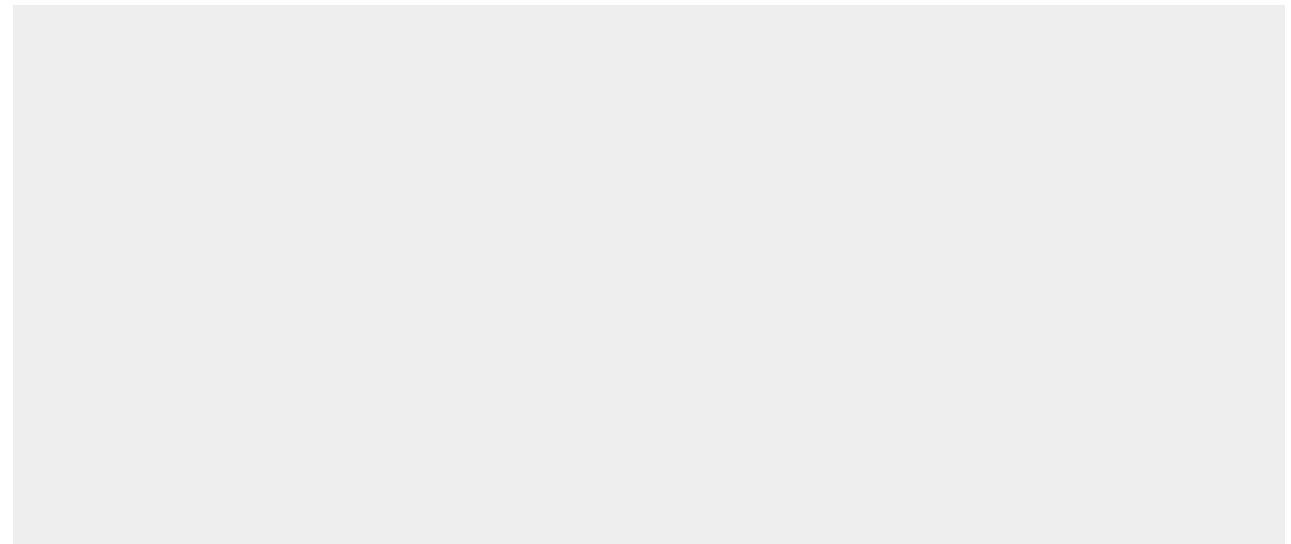
Vous pouvez compléter les éléments concernant la charte graphique par tout type de documents ou d'informations qui vous semblent essentiels pour l'identité visuelle de votre entreprise et que vous souhaitez retrouver dans le site web à créer.

Précisez les couleurs dominantes de votre charte graphique.

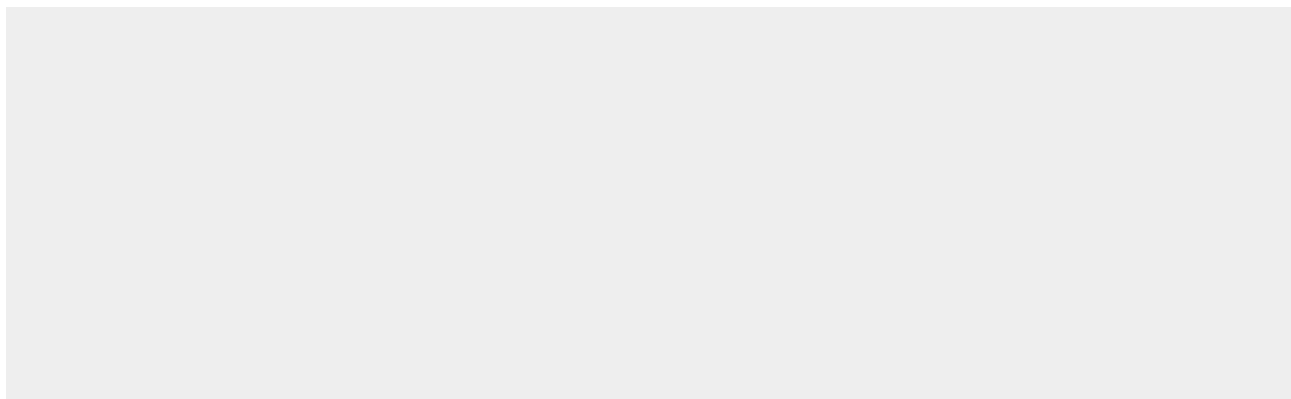
Présentez-nous le logo de votre entreprise.

Si vous souhaitez des effets visuels, décrivez-les ou indiquez-nous des liens exemple.

Quelles polices voulez-vous utiliser ?

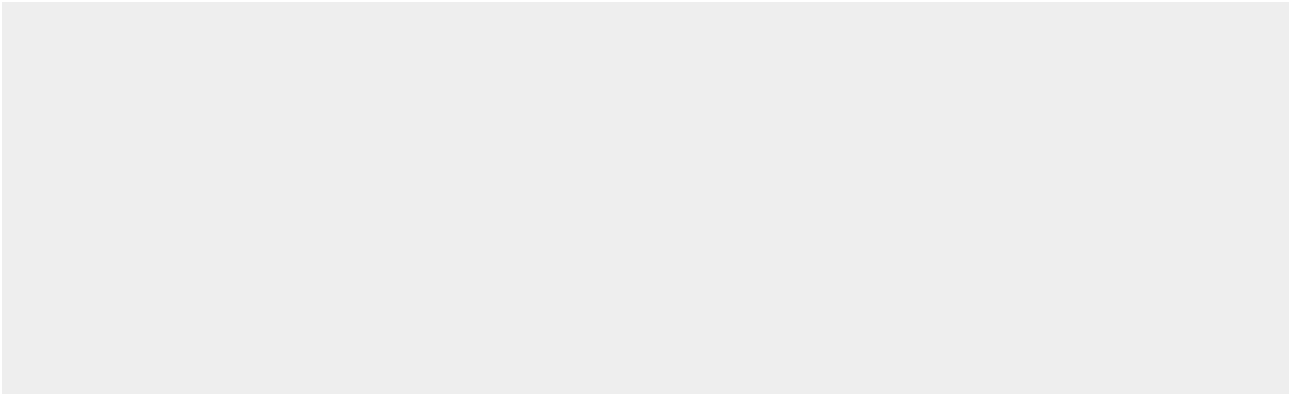


Vous pouvez nous signaler des exemples de sites en nous précisant ce qui vous intéresse ou bien ce qui vous plaît (*fonctionnalités, animation, présentation, ergonomie de navigation, couleurs ... etc.*).



Maquettes :

Si vous avez défini des maquettes ou bien des prototypes illustrant les idées que vous aimeriez obtenir avec ce site web, vous pouvez les ajouter à ce cahier des charges (*arborescence du site, architecture des informations, points d'ergonomie ... etc.*).



5. Les spécificités de votre site web

Cette rubrique du cahier des charges vous permet de préciser un certain nombre de spécificités que vous souhaitez retrouver dans votre site web. Il peut s'agir d'éléments faisant partie du contenu du site, de contraintes techniques, de ce que vous attendez du prestataire qui aura la charge de réaliser votre projet, et enfin des délais que vous imaginez ou qui s'imposent à vous.

Spécificités liées au contenu du site web :

Indiquez les éléments à reprendre, les éléments à créer.

Précisez si le prestataire doit acquérir des photos.

Listez les formats contenus dans le site (vidéos, photos, documents téléchargeables).

Contraintes techniques :

Précisez ici toutes vos attentes et/ou besoins en lien avec votre projet de site web.

Hébergement internet.

Maintenance et/ou mise à jour du site web.

Formation à l'interface d'administration du site web.

Les informations que vous attendez du prestataire :

Méthode de travail de la société.

Les outils utilisés pour développer votre projet de site web.

Prestations concernant l'hébergement internet.

Formation des utilisateurs chargés de gérer le site web.

Le calendrier de réalisation, les étapes du développement.

Planning :

Indiquez les dates souhaitées pour la validation des différentes étapes du projet.

Date de réalisation des maquettes, du design et de l'ergonomie de navigation.

Date création et de mise en forme des contenus.

Date de validation du site web.

Date de phases de tests, puis de mise en ligne.

Délai de la période de correction des bugs (garantie).

